



Lundi 10 octobre 2022

Déploiement des sirènes du Système d'Alerte et d'Information Aux Populations (SAIP) à Marseille

Des essais sonores auront lieu le mercredi 12 octobre 2022

Dans le cadre du déploiement du nouveau système national des sirènes SAIP, des travaux de raccordement se déroulent le 12 octobre 2022 dans les 8^e, 11^e et 12^e arrondissements de Marseille. Les services de l'État procéderont à des tests sonores de bon fonctionnement de ces sirènes le mercredi 12 octobre 2022.

Aucune réaction n'est attendue de la part de la population lors de ces essais.

Le SAIP permet d'avertir la population d'un territoire d'un danger imminent et de l'informer sur la nature du risque et du comportement à tenir.

Le signal sonore d'alerte émis par les sirènes est un son montant et descendant, composé de trois séquences d'une minute et quarante-et-une secondes, séparées par un silence.

Le signal de fin d'alerte est un son continu de trente secondes.

Les sites concernés par ces tests sonores sont :

- ✓ École des Trois-Lucs, 375 avenue des Poilus (13 012) à 10h30
- ✓ École Grande Bastide Cazaulx, 50 boulevard Boulaya d'Arnaud (13 012) à 11h45
- ✓ Complexe sportif René Magnac, avenue de Mazargues (13 008) à 16h00
- ✓ École élémentaire La Millière, 82 boulevard Sauze (13 011) à 9h00
- ✓ Caserne BMPM, avenue de La Valbarelle (13 011) à 14h45



PRÉFET
DES BOUCHES-
DU-RHÔNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

| COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Plus d'informations sur les sirènes SAIP :

<https://mobile.interieur.gouv.fr/Alerte/Alerte-ORSEC/Qu-est-ce-que-le-SAIP>

Service Régional de la Communication Interministérielle

Pour toute demande presse, merci de l'adresser à pref-communication@bouches-du-rhone.gouv.fr

04 84 35 40 00 | www.bouches-du-rhone.gouv.fr | www.paca.gouv.fr

